

Restaurateur de meubles Anciens

Formation chef d'entreprise 2016- 2017



**Défie le temps,
Transmets les beautés du
passé,
Restaure le Patrimoine.**

Le métier...

Dans la conservation-restauration des meubles, le savoir-faire garde toute sa valeur et se voit complété par la connaissance et la pratique de techniques modernes qui assurent le respect de l'œuvre originale, témoin historique, fonctionnel et esthétique d'une culture.

Découvre le métier, dans nos ateliers et en stage ...

La formation se donne en alternance: entreprise/école. La pratique professionnelle s'acquiert en stage chez un patron restaurateur et en atelier. Le cours pratique d'atelier est destiné à consolider les bases au travers d'exercices dont l'objectif principal est la précision d'exécution et la compréhension du meuble.

La formation théorique vise à acquérir des compétences en gestion, sciences, en histoire de l'art, en technologie des produits et matériaux, et en déontologie de façon à appréhender l'importance de l'interdisciplinarité.

Stage de pratique professionnelle

Le stage de pratique professionnelle a pour but de faire découvrir, observer et acquérir des compétences professionnelles dans le métier, à l'apprenant. La durée sera de 500h, pour le total des 3 années de formation. **La pratique est requise pour accéder à l'examen pratique de fin de formation.**

La chapelle-atelier

Des exercices pratiques supplémentaires sont nécessaires afin d'acquérir la dextérité, la rigueur du métier. La chapelle-atelier permet d'atteindre cet objectif.

Elle s'organise dans les ateliers spécialisés du centre de formation.

Les travaux regroupent des étudiants de 1^{re} et de 2^e année. Ils comportent 4 heures/semaine réparties sur 1 demi-journée et sont placés sous la guidance d'un formateur.

Les stages et la chapelle atelier font parties intégrantes de la formation et sont donc obligatoires.

Le diplôme

A l'issue des 3 années de cours et de stages, un **travail de fin d'études** présenté devant **jury** donne accès au diplôme.

Mais aussi...

Découvrir la section Patrimoine par les cycles de conférences accessibles à tous!

=> centrenbw.ifapme.be (section patrimoine)

Centre IFAPME Namur/Brabant wallon est un Centre de formation du réseau IFAPME



INTERESSE(E) ?

Renseignements :

Site de WAVRE

Rue Charles Jaumotte, 7
1300 WAVRE (Limal)

Tél : 010/41.95.82

E-mail: wavre.patrimoine@ifapme.be
Centrenbw.ifapme.be

Restaurateur de meubles anciens

Conditions d'admission

1. Avoir satisfait à l'obligation scolaire
2. Etre titulaire:
 - soit d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur (y compris professionnel si antérieur à 1998) ou d'un certificat d'apprentissage;
 - soit d'un certificat du second degré de l'enseignement général, technique ou artistique;
 - soit d'un certificat du troisième degré de l'enseignement professionnel et avoir obtenu la qualification de 6^e année;
 - soit être titulaire d'un registre de commerce au moment de l'inscription.
3. Se soumettre à une épreuve de sélection organisée par le Centre et portant sur les acquis antérieurs en rapport avec la formation choisie, la culture générale et la motivation (le nombre de candidats admis en 1^{re} année est limité).
4. S'engager à rechercher un stage complémentaire aux cours chez un professionnel formateur
5. Etre disposé à acquérir l'outillage personnel de base.

Droit d'inscription

310 € par an.

Le programme de formation (3 ans)

Les cours dispensés sur les 3 années de formation :

BRANCHES	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Cours professionnels spécifiques			
Histoire du mobilier et de ses techniques	32	28	30
Technologie	30	30	30
Atelier : pratique démonstrative	96	78	162
Dessin technique et ornemental	28	30	
Sciences appliquées		16	16
Cours communs aux sections: conservation-restauration			
Histoire de l'art	30	30	
Facteurs physiques, chimiques et biologiques liés à la conservation- restauration	30		
Déontologie		20	
Gestion	58	34	
Droit et assurances		38	
Chapelle-atelier obligatoire	124	124	

Ton investissement

Une formation en alternance demande motivation, travail et dynamisme.

Je me destine à devenir indépendant, je dois devenir autonome, je dois donc m'engager, valoriser mon travail à l'extérieur ! Faire des démarches pour progresser et me faire connaître !

Etre disponible pour participer, en cours d'année, à un certain nombre d'activités imposées : conférences, visites de musées, travaux en bibliothèque...

À l'issue des 3 années de cours et de stages, un **travail de fin d'études** présenté devant **jury** donne accès au diplôme.



Découvrez l'ensemble de nos sections en consultant:

www.centrenbw.ifapme.be
www.ifapme.be

